

## Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du mercredi 8 décembre 2021 à 20h00

Président : M. Didier Torti  
 Secrétaire : M. Vincent Chételat, secrétaire communal

Cette assemblée a été convoquée par publication dans le Journal Officiel n° 42 du jeudi 25 novembre 2021 et par circulaire tout-ménages.

Les membres du Conseil communal sont tous présents. Trente-deux citoyennes et citoyens sont venus assister aux débats.

Monsieur le président déclare l'Assemblée ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et notamment à Madame Catherine Tremblay Otis et Monsieur Johann Gigandet du bureau d'ingénieurs RWB Jura SA. Puis, il désigne, Madame Francine Broquet et Monsieur Rémy Ackermann pour fonctionner en qualité de scrutateurs.

Monsieur le président donne ensuite lecture de l'ordre du jour publié sur la convocation :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 30 juin 2021, publié sur le site internet de la commune.
2. Discuter et voter une dépense d'investissement de Fr. 686'700.00, sous réserve de subventions, pour les phases A et B du projet d'interconnexion en eau potable des communes du Haut-Plateau (Bourrignon, Mettembert, Movelier et Pleigne) et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation.
3. Discuter et voter le budget 2022, fixer les éléments de base.
4. Divers.

*Monsieur GC demande si le vote sur le budget se fera en deux fois (taxes et ensuite budget). Comme les taxes ne subissent aucune modification, le vote se fera en une fois.*

### **1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 30 juin 2021**

Le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du mercredi 30 juin 2021 a été publié sur le site internet de la Commune. L'Assemblée ne demande pas sa lecture.

*Monsieur EM demande si le nouveau règlement sur l'eau entraînera des répercussions sur le budget 2022 selon sa question posée en préambule lors de l'Assemblée communale du 30 juin 2021. Ce règlement n'étant pas en vigueur, il n'y a aucun changement pour le budget 2022 au niveau des taxes sur l'eau.*

Monsieur le président revient sur les deux autres questions posées dans les divers lors de l'Assemblée communale et le Conseil communal y donne réponse.

**L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 30 juin 2021 avec remerciements à son auteur.**

**2. Discuter et voter une dépense d'investissement de Fr. 686'700.00, sous réserve de subventions, pour les phases A et B du projet d'interconnexion en eau potable des communes du Haut-Plateau (Bourrignon, Mettembert, Movelier et Pleigne) et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation**

Monsieur le président passe la parole à Monsieur Kevin Bieri pour l'introduction de ce point de l'ordre du jour. Le 22 septembre, l'Assemblée communale a accepté un crédit de Fr. 36'000.00 afin d'étudier la

régionalisation des réseaux d'eau des communes du Haut-Plateau. Ce soir, c'est un crédit pour les premières phases des travaux qui est soumis à l'Assemblée communale.

Il passe ensuite la parole à Madame Catherine Tremblay Otis du bureau RWB Jura SA. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- assurer une quantité d'eau suffisante pour toutes les communes du Haut-Plateau ;
- mettre en place une alimentation en eau de secours pour le Haut-Plateau ;
- trouver des solutions aux problématiques de qualité d'eau.

La situation actuelle des ressources d'eau sur le Haut-Plateau montre que la somme des débits minimums des ressources ne suffit pas à combler les consommations de pointes. Lors d'un faible débit et d'une forte consommation, le déficit est d'environ 30 m<sup>3</sup>/jour. Il existe également un problème d'alimentation en eau en cas de mise hors service d'une des ressources principales. Il faut également prendre en compte la concentration de nitrate trop élevée dans l'eau de la source de la Bürgisberg.

Afin de remédier à cette situation, le projet prévoit cinq phases :

- nouvelle conduite de transport Pleigne – La Gotte
- adaptation de la station de la Gotte
- rénovation de la station de Bavelier dont le débit n'est pas assez important
- adaptation du réservoir de la Montagne et raccordement des fontaines.

La cinquième phase consiste au raccordement en eau de secours sur un autre réseau d'eau. Pour cela, deux variantes sont encore à l'étude :

- raccordement via Develier – Bourrignon
- raccordement via Les Rangiers – Bourrignon.

La demande de crédit soumis ce jour à l'Assemblée communale concerne la nouvelle conduite de transport Pleigne – La Gotte et l'adaptation de la station de la Gotte. Les principales étapes des travaux prévus consistent en la pose d'une nouvelle conduite de 950 mètres. Cette nouvelle conduite doit sécuriser l'alimentation en eau des communes de Mettembert et Movelier. Ces premiers travaux permettront également de diminuer la concentration de nitrate par dilution. Cela offrira également la possibilité de pomper de l'eau vers Pleigne lorsque l'eau est disponible en quantité et qualité suffisante. Il sera également permis de diminuer les coûts d'exploitation liés au pompage de Bavelier. Ces travaux prévoient également l'adaptation de la tuyauterie et de l'automatisation pour livrer directement de l'eau de qualité aux communes de Movelier et de Mettembert.

Chaque commune est touchée de près ou de loin par les différentes phases. Il est prévu de financer les phases par une participation de toutes les communes selon la répartition suivante :

- participation principale : représente le 60% des coûts totaux d'une phase ou d'un projet réparti entre les communes principalement concernées
- participation de solidarité : représente le 40% des coûts totaux d'une phase ou d'un projet réparti entre toutes les communes.

Selon ce principe, la Commune de Bourrignon aura une participation de solidarité pour ces deux premières phases concernant le crédit soumis à cette Assemblée. Le récapitulatif des coûts est le suivant :

RECAPITULATION DES COUTS HT		Bourrignon	Mettembert	Movelier	Pleigne	Total inc. Honoraires, divers
<b>Connexion des réseaux du Haut-Plateau phase 1</b>						
A	Nouvelle conduite de transport Pleigne-La Gotte	81 326.-	44 835.-	188 765.-	238 549.-	553 475.-
B	Adaptation de la station de la Gotte	12 361.-	6 815.-	28 691.-	36 258.-	84 125.-
<b>Somme: Connexion des réseaux du Haut-Plateau phase 1</b>		<b>93 690.-</b>	<b>51 650.-</b>	<b>217 460.-</b>	<b>274 810.-</b>	<b>637 600.-</b>

Pour conclure, il est important de voir ce projet dans sa globalité, chaque commune étant concernée pour garantir à la population de l'eau potable de bonne qualité en quantité suffisante. Les phases de travaux peuvent obtenir certaines subventions. L'Office de l'environnement devrait accorder une subvention allant jusqu'à 40% des coûts totaux pour les volets A et B. L'Etablissement cantonal d'assurance sera également sollicité en raison du renforcement de la défense incendie du Haut-Plateau. D'autres subventions ou aides pourront être obtenues auprès de différentes organisations.

Monsieur Didier Torti remercie Madame Catherine Tremblay Otis et ouvre la discussion.

*Madame CC demande ce que gagne la Commune de Bourrignon dans ce projet.* La Commune de Bourrignon est déjà connectée avec Pleigne mais, sur l'ensemble du Haut-Plateau, il y a un problème au niveau de la quantité d'eau. La solution, pour le Haut-Plateau, est d'avoir une connexion avec un autre réseau, ce qui est prévu dans ce projet et les coûts seront supportés par toutes les communes participantes à ce projet.

*Madame CC demande si la qualité de l'eau va changer.* Cela n'est pas le cas. Il n'y aura pas d'eau avec du nitrate dans le réseau de Bourrignon.

Monsieur Kevin Bieri souligne que tous les conseils communaux soutiennent ce projet qu'il faut voir dans sa globalité.

*Monsieur AF demande ce qui se passe si une commune refuse la demande de crédit.* Le projet est momentanément mis en stand-by.

*Monsieur AK trouve que la Commune de Bourrignon est allée trop vite en réalisant la connexion avec le réseau d'eau de Pleigne. Est-ce que ces coûts seront pris en compte dans ce projet.* Cette prise en charge sera discutée au sein de la commission des maires du Haut-Plateau.

*Monsieur AK souhaite savoir si des augmentations sont attendus au niveau des coûts.* En principe, il n'y aura pas ou peu d'augmentation mais on ne peut jurer de rien à ce niveau.

*Monsieur TS constate que ce projet se tiendra sur plusieurs années. Que se passe-t-il si une commune se retire avant la dernière étape.* Cela ne sera pas possible car des conventions seront signées par les conseils communaux.

Monsieur Kevin Bieri indique qu'un travail doit encore se faire au niveau du Conseil communal afin de fixer certains éléments comme le prix du m<sup>3</sup> d'eau.

*Monsieur GC demande ce qu'il en est du projet d'eau de secours par une connexion avec Develier. Selon les études faites lors du projet de fusion entre Bourrignon et Develier, cette connexion n'était pas recommandée. Pourquoi maintenant cela serait le cas ?* Monsieur J Gigandet indique que cette connexion est techniquement possible. Toutefois, les coûts pour une commune étaient peut-être trop importants alors que dans le projet présenté ce soir, avec plusieurs partenaires, c'est possible.

*Monsieur EM n'est pas favorable pour ce projet qui n'est pas global. Lors du projet d'assainissement du réseau d'eau de Bourrignon, l'Assemblée avait dû se prononcer sur l'entier du projet et non sur des étapes. Il trouve donc bizarre de ne voter qu'une partie du projet. Selon lui, il faudrait d'abord relier Bourrignon avec un réseau externe. Les solutions proposées ce soir sont inopportunes.*

Monsieur Kevin Bieri rappelle que les communes ont décidé de scinder le projet afin que celui-ci soit plus abordable financièrement et de pouvoir résoudre, dans un premier temps, le problème de nitrate.

Madame Catherine Tremblay Otis indique que ce projet a été réfléchi dans sa totalité et que les premières mesures prises sont tout à fait en adéquation avec le projet global.

*Monsieur EM réitère vivement son opposition à ce projet.*

*Monsieur TS demande s'il ne serait pas possible de se relier d'abord à un autre réseau et d'abandonner la station de traitement de la Gotte. Monsieur Johann Gigandet rappelle que cette conduite est indispensable au réseau de connexion du Haut-Plateau.*

*Madame RMK demande si des mesures sont prises pour les problèmes nitrate à la source de la Bürgisberg. Cela est prévu mais plus tard.*

*Monsieur RA demande si la route sera ouverte pour la pose de la nouvelle conduite. Il rappelle que cette route a été refaite il y a trois ans. Selon les plans actuels, la conduite est posée sous la route mais le projet final n'est pas encore défini. Cette conduite pourrait aussi être posée à côté de la route.*

*Monsieur Didier Torti demande s'il y a un impact sur la taxe des eaux. Ce projet ne va pas impacter le calcul de la taxe.*

*Monsieur Didier Torti demande si ce projet va amener à la création d'un syndicat intercommunal des eaux. Cela reste une possibilité mais rien n'est décidé.*

*Monsieur Didier Torti demande si la commission des eaux a été consultée, ce qui n'est pas le cas.*

Monsieur Michel Eggenschwiler rappelle que toutes les communes du Haut-Plateau sont favorables à ce projet.

*Monsieur GC s'étonne que la commission des eaux n'ait pas été informé de ce projet. Monsieur Kevin Bieri rappelle que ce projet est un projet de la commission des maires du Haut-Plateau et les conseils communaux ont dû agir rapidement.*

*Monsieur RK propose que ce projet soit repoussé à la prochaine assemblée communale en raison des discussions et du manque de clarté du projet.*

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Monsieur Didier Torti passe la proposition de Monsieur Rémy Koller au vote :

« Acceptez-vous de reporter à la prochaine Assemblée communale le vote sur l'investissement de Fr. 686'700.00 pour les phases A et B du projet d'interconnexion en eau potable des communes du Haut-Plateau ? »

Cette proposition est refusée par 20 voix contre 7 oui et 5 abstentions.

**L'Assemblée passe au vote à main levée et accepte par 21 voix contre 3 non et 7 abstentions l'investissement de Fr. 686'700.00, sous réserve de subventions, pour les phases A et B du projet d'interconnexion en eau potable des communes du Haut-Plateau (Bourrignon, Mettembert, Movelier et Pleigne) et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation.**

### **3. Discuter et voter le budget 2022, fixer les éléments de base**

Monsieur le président passe la parole à Monsieur Roger Fleury, caissier, pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le budget 2022 est le troisième budget présenté sous le nouveau plan comptable MCH2. La comparaison est plus aisée avec les comptes et les budgets précédents. Il est difficile de connaître les conséquences de

la situation sanitaire actuelle sur les finances de la Commune. Ainsi, le budget 2022 présente un déficit de Fr. 71'520.00 avec des taxes inchangées.

Comptes	Libellés	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
90	Clôture du compte de résultats	- 71'520.00	+ 13'170.00	+ 183'367.53
900	Compte général	- 111'800.00	- 32'580.00	+ 149'441.76
901	Clôture des financements spéciaux	+ 40'280.00	+ 45'750.00	+ 33'925.86
400	Impôts directs, personnes physiques	472'800.00	479'400.00	470'355.45
401	Impôts directs, personnes morales	7'000.00	6'800.00	10'969.30
4021	Impôts fonciers	111'200.00	110'100.00	110'605.35

Le budget est maintenant passé chapitre par chapitre.

## 0. Administration générale

Ce chapitre présente une augmentation de Fr. 8'800.00 par rapport au budget 2021. Cela s'explique par :

- 011 Législatif

La présente législature communale prendra fin au 31 décembre 2022. Des élections communales sont donc prévues à fin octobre 2022.

- 022 Services généraux

Des adaptations des programmes informatiques sont rendues obligatoires au niveau du Contrôle des Habitants et du programme de comptabilité (MCH2).

## 1. Ordre et sécurité publics – défense

- 140 Questions juridiques

L'introduction de JURAC augmentera sensiblement les coûts, mais également les revenus au niveau de la Police des constructions.

## 2. Formation

Ce chapitre présente une augmentation de Fr. 22'560.00 par rapport au budget 2021. Cela s'explique par :

- 212 Degré primaire

Les charges relatives à l'enseignement pour les Communes jurassiennes augmentent de 1.76 % (+ 9 EPT). Pour Bourrignon, c'est une augmentation de charges de Fr. 7'100.00 qu'il faut prendre en compte.

- 213 Degré secondaire I

Notre participation au Collège de Delémont dépend de la population, ainsi que du nombre d'élèves de Bourrignon (8 pour 2022).

## 5. Prévoyance sociale

Ce chapitre présente une augmentation de Fr. 12'000.00 par rapport au budget 2021. Cela s'explique par :

- 579 Assistance

Il s'agit ici de notre participation aux charges de l'action sociale. Cette dépense (estimée à Fr. 115'400.00 pour 2022) dépend également des avances effectuées par la Commune dans les aides économiques pour les années 2020 et 2021.

## 6. Trafic et télécommunications

Ce chapitre présente une augmentation de Fr. 40'400.00 par rapport au budget 2021. Cela s'explique par :

- 615 Routes communales

Selon le décompte des charges, la Commune de Bourrignon doit alimenter le fond pour les chemins de Fr. 15'630.00.

A la suite d'une question de Madame Elisabeth Braun, il est précisé que la différence de recettes de Fr. 25'200.00 s'explique par le fait qu'un prélèvement sur réserve a été effectué en 2021.

Monsieur Roger Fleury rappelle, pour répondre à une question de Monsieur Didier Torti, que le fond d'entretien des chemins est alimenté par la taxe payée par les propriétaires fonciers ainsi que par un versement de la Commune du même montant que le total des taxes.

## 7. Protection de l'environnement – aménagement du territoire

- 710 Approvisionnement en eau

Le compte de l'eau présente un bénéfice de Fr. 34'050.00.

- 720 Assainissement des eaux

Des petits travaux d'entretien de l'enveloppe du bâtiment de la STEP sont prévus en 2022. Le compte de l'épuration présente un léger bénéfice de Fr. 370.00.

- 741 Correction des eaux de surface

A la suite des intempéries de cet été, il a été constaté qu'il faut prévoir un entretien régulier des ruisseaux du village.

- 771 Cimetières, crématoires

Un nivellement des tombes est prévu dans le courant de l'année 2022.

## 9. Finances et impôts

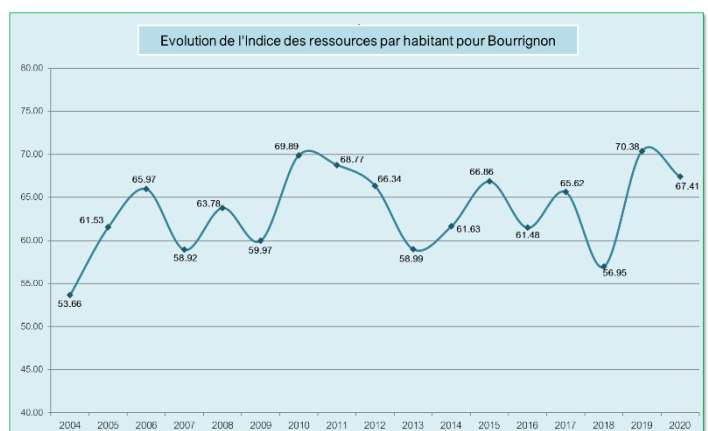
Ce chapitre présente une augmentation de Fr. 8'530.00 par rapport au budget 2021. Cela s'explique par :

- 910 Impôts

Les estimations des rentrées fiscales des personnes physiques et morales sont revues à la baisse. Les effets de la pandémie sur les revenus fiscaux restent une grande inconnue.

- 930 Péréquation financière et compensation des charges

L'indice des ressources 2020 de la Municipalité de Bourrignon est de 67.41, contre 70.38 pour l'année 2019. Cela signifie que nous aurons droit à une contribution du fonds de péréquation de Fr. 127'575.00.



Monsieur Roger Fleury présente ensuite les investissements selon les groupes de matières.

7 Protection de l'environnement - Aménagement du territoire		Budget 2022		Budget 2021	
710	Approvisionnement en eau	95'000.00	36'000.00	0.00	0.00
<b>Total Protection de l'environnement - Aménagement du territoire</b>		<b>95'000.00</b>	<b>36'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

L'Assemblée communale du 8 décembre 2021 doit se prononcer sur une dépense d'investissement pour les phases A et B du projet d'interconnexion en eau potable des communes du Haut-Plateau (Bourrignon, Mettembert, Movelier et Pleigne). Les charges nettes pour l'année 2022 ont été estimées à Fr. 59'000.00.

9 Finances et impôts		Budget 2022		Budget 2021	
963	Immeubles du patrimoine financier	250'000.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total Finances et impôts</b>		<b>250'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

L'Assemblée communale du 22 septembre 2020 avait voté un crédit de Fr. 250'000.00 pour la rénovation partielle du bâtiment de l'ancienne école. Les permis de construire étant déposé, les travaux devraient pouvoir se réaliser dans le courant de l'année 2022.

Monsieur Didier Torti remercie Monsieur Roger Fleury pour ces explications et ouvre la discussion.

*Monsieur AK demande pourquoi il y a une augmentation de charge pour le cercle scolaire de Develier-Bourrignon. Il n'y a pas de charges supplémentaires pour le cercle scolaire Bourrignon-Develier. Les montants mis au budget dans les communes sont les mêmes que les années précédentes. Il est précisé qu'un montant de Fr. 13'000.00 a été mis au budget pour la rénovation de la place de jeux de l'école.*

Monsieur Didier Torti indique que la Commune de Bourrignon n'est pas très bien placée au niveau de ses finances en comparaison avec les autres communes jurassiennes. Effectivement, mais les chiffres pris en compte sont ceux des bouclements 2019. La Commune a un endettement important notamment mais sa situation financière n'est pas si mauvaise.

*Madame EB demande si le montant des recettes d'impôts est celui donné par le Service des contributions. Le Canton a transmis le chiffre de Fr. 420'000.00 et le caissier a porté un montant de Fr. 425'000.00 au budget.*

La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

**L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, par 31 voix et 1 abstention, le budget 2022 qui présente un excédent de charges de Fr. 71'520.00 avec des taxes inchangées.**

#### 4. Divers

Monsieur le président passe la parole aux conseillers communaux.

Monsieur Francis Grillon indique que le permis de construire pour l'ancienne école a été publiée du 18 novembre 2021 au 29 novembre 2021. Aucune opposition n'est parvenue au secrétariat communal. Toutefois, selon une demande de la Section des permis de construire, deux dérogations sont demandées. La première concerne l'art. 41 RCC et l'alignement et distance par rapport aux routes. Cela ne devrait pas poser de problème pour le Service des infrastructures. La seconde concerne l'art. 3 Len et les mesures techniques requises. La Section de l'énergie demande que les nouvelles fenêtres soient réalisées avec du triple vitrage. Cette procédure nécessite une publication dans le Journal officiel car la Commune est propriétaire et maître d'œuvre pour ce dossier. Ainsi, le délai est repoussé au 20 décembre 2021.

*Madame CC demande que le règlement du cimetière soit modifié car si le nivellement continue, il n'y aura bientôt plus de tombes au cimetière. Il est répondu qu'un formulaire a été envoyé aux familles dont les tombes ont dépassé la concession initiale de 25 ans avec les choix suivants :*

- garder la tombe tout en s'engageant à l'entretenir

- enlever la tombe aux frais de la famille
- faire enlever la tombe par la Commune avec une refacturation des travaux.

*Madame CC relève que la porte d'entrée du village et toute sauf belle. Elle se demande pourquoi le panneau de bienvenue en bois a été enlevé et remplacer par un nouveau panneau et pourquoi le cabanon a été démonté. Monsieur Joseph Girardin indique que le Conseil communal a pris des décisions pour l'aménagement de cette place, notamment le remplacement d'un panneau de bienvenue qui était en mauvais état. Le Conseil communal s'est prononcé par la pose d'un panneau plus moderne. Il faut attendre que les arbres poussent et que tout soit terminé pour se rendre compte du rendu final. La cabane a dû être enlevée car elle se trouvait sur l'emprise de la route*

*Madame RMK demande si un miroir sera posé pour la sortie du Droit-Mont. Ce miroir sera posé ces prochaines semaines.*

*Monsieur GC indique que le Conseil communal a amélioré le bâtiment de l'école avec la pose de panneaux solaires et la rénovation du chauffage. Ces travaux ont fait l'objet de dons du Patenschaft. Est-ce que le Patenschaft pourra demander le remboursement des dons si les classes ferment ? Monsieur Joseph Girardin indique que ce bâtiment ne sera pas vide. Les salles seront toujours occupées et, selon discussion avec le directeur de l'école de Develier, des cours spéciaux pourront se tenir dans les classes.*

*Madame EB remercie la SAB pour l'organisation du Téléthon.*

*Madame CC demande si Bourrignon est concernée par la 5G ou s'il y a déjà des antennes 5G sur le territoire communal. Le Conseil communal n'a pas connaissance de pose d'antennes 5G sur son territoire.*

*Monsieur TS invite la population à un apéritif à l'occasion de la pose du mai du maire, samedi 11 décembre dès 16h00 devant chez lui.*

Monsieur le président passe ensuite la parole à Monsieur Michel Eggenschwiler.

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

*Avant de clore cette assemblée de fin d'année 2021, je me permets de vous adresser, comme de coutume, en mon nom ainsi qu'au nom de vos autorités les plus vifs remerciements pour votre participation et votre implication dans les multiples débats que nous avons eu au cours de cette année.*

*Nous voilà de nouveau au terme d'une année bousculée par une situation sanitaire indéfinie et pleine de restrictions, de mises en garde, de directives souvent controversées. Il est difficile de trouver une vérité même tenue dans l'avalanche d'informations et mises en garde qui changent régulièrement.*

*Une chose est sûre : A l'avenir, nous serons confrontés à des défis inhabituels qui n'ont pas fini de nous compliquer la vie. La vie associative et les contacts sociaux sont régulièrement bousculés et nécessitent de constantes adaptations. Espérons que notre médecine moderne et miraculeuse saura trouver la solution qui permettra de retrouver notre sérénité et une vie normale.*

*Je quitte ma fonction de maire à la fin de cette année après plus de six années de mandat. J'ai préféré me retirer dans une période calme, c'est toujours plus facile. Je vous fais part de toute ma reconnaissance pour le travail que nous avons pu accomplir ensemble durant cette période. Votre implication et votre intérêt pour le débat public n'a jamais fait défaut. Même lors de présentations de sujets controversés, les décisions ont été prises en respectant tout le monde.*

*Durant mon mandat, la collaboration administrative avec notre village voisin de Develier a représenté, à mes yeux, une des plus enrichissantes expériences. J'aime à le répéter, ce sont les deux seules communes du canton à déployer ce genre de collaboration. À ma connaissance, cela fait des envieux.*



*Le plan d'aménagement local nous a donné à tous bien du fil à retordre pendant plusieurs années. Les infrastructures communales, eau, gestion des eaux usées, extension de l'éclairage public, pose de panneaux solaires sur le toit de l'école et projet de réfection de l'ancienne école, entrée est du village, interconnexion du réseau d'eau avec Pleigne, les raccordements de la ferme de Grangiéron et de Lucelle ainsi que la réfection des dessertes agricoles ont été les dossiers importants qui se sont réalisés durant mon mandat. J'ai pu travailler avec des collègues conseillers qui ont accompli leur travail avec sérieux et toujours dans le respect et la bonne humeur. Je relève au passage que les absences aux séances ont été très peu nombreuses.*

*Je remercie comme de coutume toutes les personnes qui se mettent au service de la communauté bon an mal an et qui contribuent à son bon fonctionnement. La société d'animation du village qui a mis sur pied le 1<sup>er</sup> août et le téléthon dernièrement. Les commissions qui préavisent ou mettent sur pied les différents dossiers, les employés qui maintiennent les lieux et les infrastructures en bon état., le bureau communal de Develier qui assure la gestion de notre administration qui veille à dispenser à notre population un service impeccable.*

*Je remercie également notre président des assemblées Didier Tarti pour sa conduite parfaite des assemblées communales et les nouveaux arrivants au conseil, Nadya Parrat et Roger Berberat, pour leur engagement. Pour la mairie, je félicite Thierry Sautebin qui se met au service de la communauté et je lui souhaite plein de succès et beaucoup de satisfactions dans l'exercice de cette fonction. Je quitte les affaires communales l'esprit serein en transmettant à mon successeur une commune qui fonctionne bien. Je n'oublierai pas de remercier mon épouse Chantal et toute ma famille pour avoir supporté mes nombreuses absences ou quelques fois mes rentrées tardives. Francis Grillon et Marcel Ackermann sont également à remercier chaleureusement pour leurs nombreuses années passées au conseil communal.*

*Je n'oublierai pas de féliciter celles et ceux qui ont obtenu un diplôme, une distinction et qui font connaître et reconnaître Bourrignon loin à la ronde. J'aurai une petite pensée également pour toutes les personnes qui sont bousculées dans leur existence par la maladie et la peine.*

*Pour terminer, en prenant congé de vous en tant que maire, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et un bon passage en 2022.*

*Merci à tous. »*

Monsieur Kevin Bieri adresse ensuite quelques mots à Monsieur Francis Grillon qui quittera sa fonction de conseiller communal à la fin de l'année.

*« Cher Francis,*

*Cet été, tu nous annonçais ta volonté de quitter le navire du conseil communal. Choix dont nous avons pris acte, naturellement. Tu l'imagines certainement que c'est avec un petit regret de ne pas aller ensemble au bout de cette législature que nous prenons congé de toi. Si quelqu'un peut parler d'expérience c'est bien toi. 24 ans de bons et loyaux services au sein de notre commune. Malgré une courte interruption on peut dire que tu sièges depuis un quart de siècle. Du monde tu en as vu passer, de même que les nombreux dossiers qui t'ont occupé.*

*Le village tu le connais des bouts des doigts, ta mémoire pour toutes les dates et les personnes est impressionnante, toujours une anecdote à raconter. Il faut vraiment chercher loin pour te poser une question dont tu ne connais pas la référence. Une réelle encyclopédie vivante on pourrait dire.*

*Ton calme et ta méticulosité ne sont pas restés indifférents lors de nos séances. Tu as mené tes dossiers avec intérêt et engagement. Tu étais notre caviste, toujours prêt à ouvrir une bouteille et partager un verre avec les gens présents pour discuter de tout et de rien à l'issue de nos séances. Nous aurons encore l'occasion de repenser à toi malgré ton départ.*

*Au nom du Conseil communal, cher Francis, nous te remercions pour ton engagement et te souhaitons bon vent, profite de cette retraite bien méritée. »*

Monsieur Francis Grillon rappelle qu'il a débuté son mandat au sein du Conseil communal en 1996 et, après trois législatures et une année sabbatique, il a été réélu pour trois nouvelles législatures. Il remercie tous ses collègues et la population pour la confiance témoignée et présente ses vœux à toutes à tous pour la nouvelle année.

Monsieur Kevin Bieri adresse également quelques mots à Monsieur Michel Eggenschwiler qui quitte sa fonction de maire également pour la fin de l'année.

*« Cher Michel,*

*Je me rappelle comme si s'était hier. Ton appel m'avais surpris, et pourtant tu voulais m'embarquer dans cette législature au sein du conseil communal. Choix que je n'ai jamais regretté. Cet été encore tu m'appelais un soir alors que j'étais bien loin dans les Grisons pour un cours de répétition. Cette fois pour m'annoncer ton départ. Ce n'est pas sans regrets de pouvoir aller au bout de notre législature ensemble que le conseil communal a pris acte de ta démission.*

*Ces 4 années passées avec toi à la tête du conseil ont été enrichissantes. Tu ne diras pas le contraire, les nombreux dossiers qui ont occupés nos séances ont été riches en diversité. Certains dossiers plus faciles à mener que d'autre qui nous ont donnés bien du fil à retordre. Celles et ceux ayant déjà siégé dans un exécutif comprendront de quoi je parle.*

*Nombreuses ont été les heures que tu as passées au téléphone avec les instances cantonales, les bureaux, les banques et j'en passe. Les mails que tu as écrits et les courriers que tu as signés se comptent certainement par centaines. Tu as toujours mis l'accent sur l'efficacité lors de nos séances et rares sont celles qui ont été longues ou presque interminables. Tu tenais à écouter les avis de chacun lors de nos débats. A ma connaissance, une seule séance s'est terminée par un vote pour clore les débats d'un point de l'ordre du jour. L'entente et les discussions se sont toujours déroulées dans le respect malgré les divergences.*

*On le dit si bien, les gens viennent et repartent, ainsi va la vie, celle de la vie publique continuera toujours. Au nom du Conseil, cher Michel, nous te remercions pour ton engagement au sein de la commune de Bourrignon et te souhaitons bonne suite et profite d'une retraite avec un plus de temps à disposition pour ta famille et tes proches. Merci. »*

Monsieur le président remercie à son tour Monsieur Michel Eggenschwiler pour tout ce qu'il a fait pendant son mandat de maire ainsi que Messieurs Marcel Ackermann et Francis Grillon pour leur travail au sein du Conseil communal. Il salue les nouveaux élus :

- Monsieur Thierry Sautebin à la mairie
- Madame Nadja Parrat et Monsieur Roger Berberat au Conseil communal.

Il tient également à remercier le personnel administratif et toutes les personnes œuvrant pour la population et qui s'investissent pour la chose publique.

Monsieur le président lève la séance à 21h55, en présence de 32 personnes, membres de l'Autorité compris. Il souhaite une belle fin de soirée à toutes et tous.

Au nom de l'Assemblée communale

Le président :

Didier Torti

le Secrétaire

Vincent Chételat